

# Collecte des encombrants 2018

Inscriptions en Mairie jusqu'au 12 octobre 2018



La collecte des encombrants aura lieu durant la semaine  
**du 19 au 23 NOVEMBRE 2018**

Inscriptions et renseignements en mairie :  
**avant le vendredi 12 octobre**

## CONSIGNES DE COLLECTE :

- **Déchets ACCEPTÉS** : Objets volumineux ou trop lourds qui ne peuvent pas contenir dans le coffre d'une voiture pour être apportés à la déchèterie.

- **Déchets REFUSÉS** :

-  - Pneumatiques
- Télévisions et écrans divers (ordinateurs... etc)
- Bouteilles de gaz
- Bâches agricoles
- Objets volumineux contenant des liquides
- Petits objets pouvant contenir dans un coffre de voiture
- Gravats et débris (tuiles, briques...)
- Déchets provenant des établissements artisanaux, commerciaux et industriels
- Cartons
- Amiante (évier...)
- Véhicules hors d'usage
- Végétaux (tonte, branchages...)
- Ordures ménagères, cadavres d'animaux

La collecte s'effectue sur la voie publique. Les déchets encombrants doivent être sortis par les usagers la veille au soir de la collecte.

Le règlement de collecte est disponible et consultable en mairie  
et sur le site internet [www.sivom-sgma.org](http://www.sivom-sgma.org).  
Pour tout renseignement complémentaire, contactez le SIVOM au 05.61.94.73.77